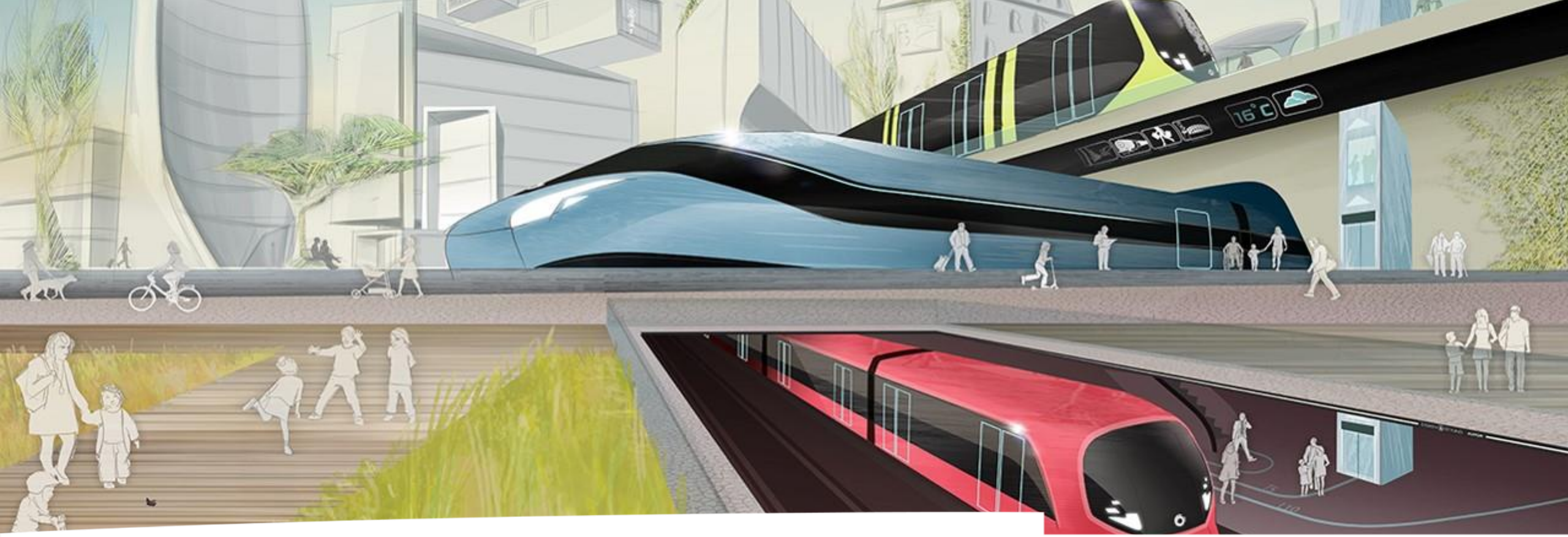

Assemblée Générale 2017

Saint-Ouen

4 juillet 2017

ALSTOM
Designing fluidity*

* Concevoir la fluidité

MERCI D'ÉTEINDRE VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

- Si vous souhaitez poser des questions par écrit, nous vous invitons à utiliser les fiches que vous trouverez dans la pochette qui vous a été remise à l'accueil.

- Une fiche = une question.

- Des hôtesses passeront parmi vous pour ramasser les fiches. Merci de leur faire signe.

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

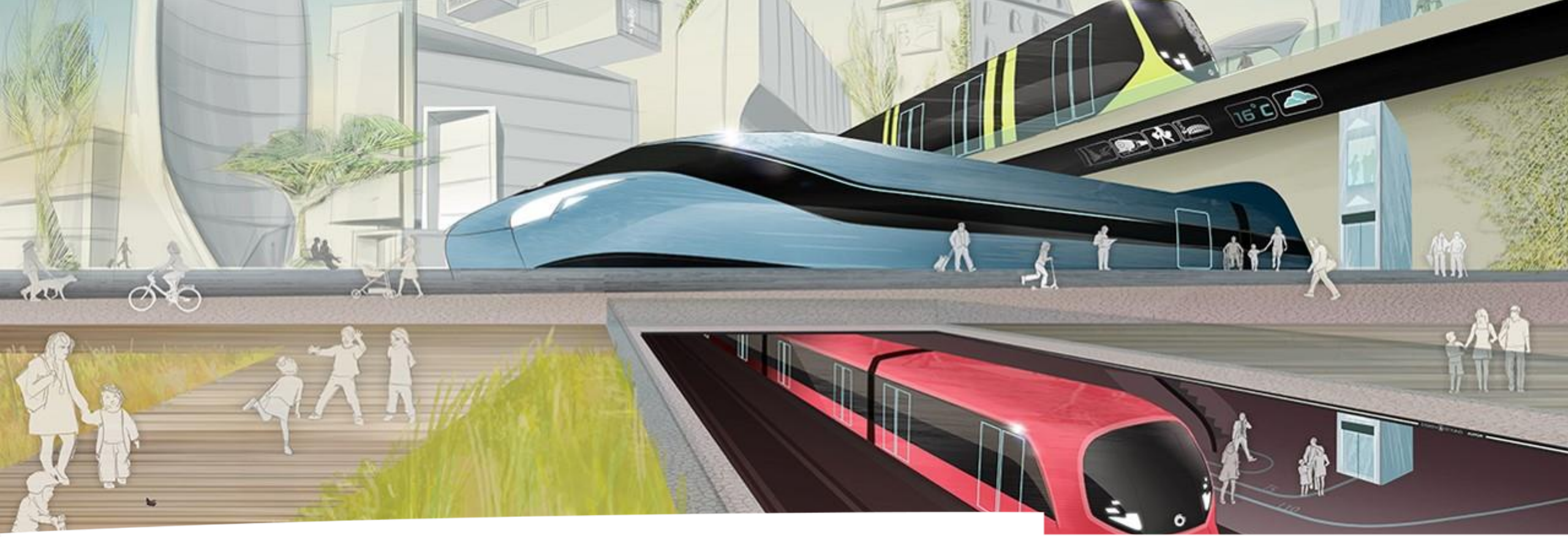

Introduction

Henri POUPART-LAFARGE – Président-Directeur Général

ALSTOM
Designing fluidity

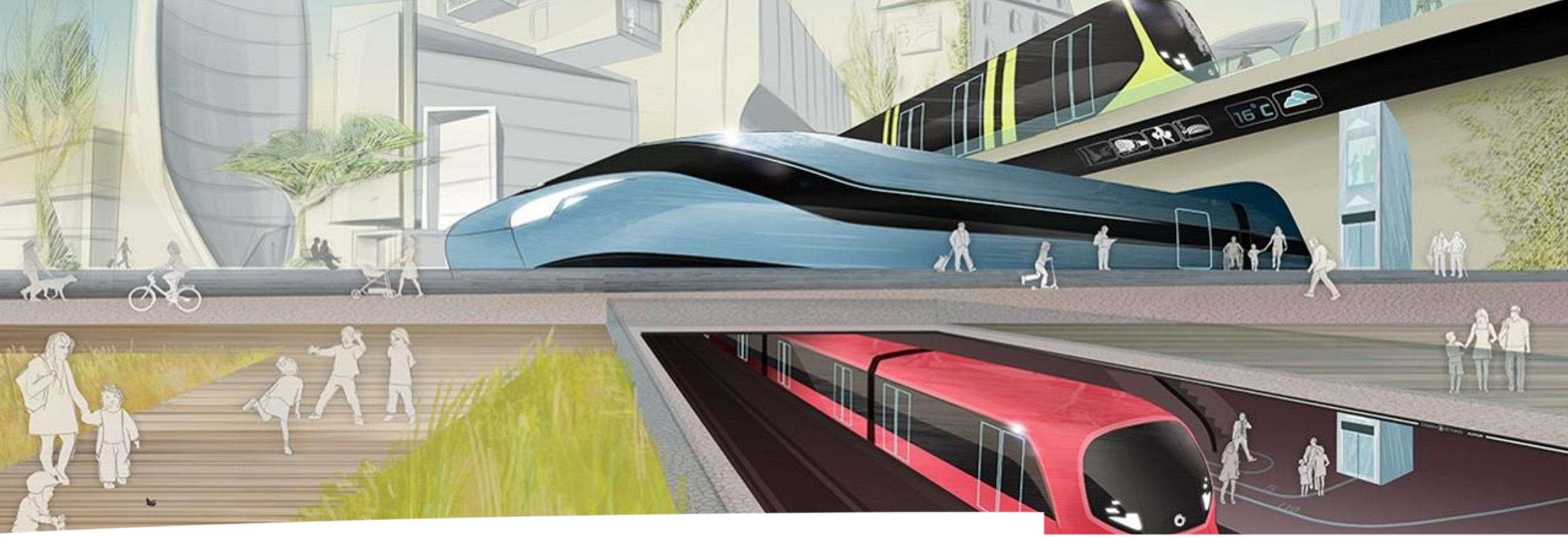

Ouverture

Pierrick LE GOFF – Directeur Juridique

ALSTOM
Designing fluidity

ORDRE DU JOUR

- Avis de convocation, page 3

RÉSOLUTIONS

- Avis de convocation, pages 32 à 36

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

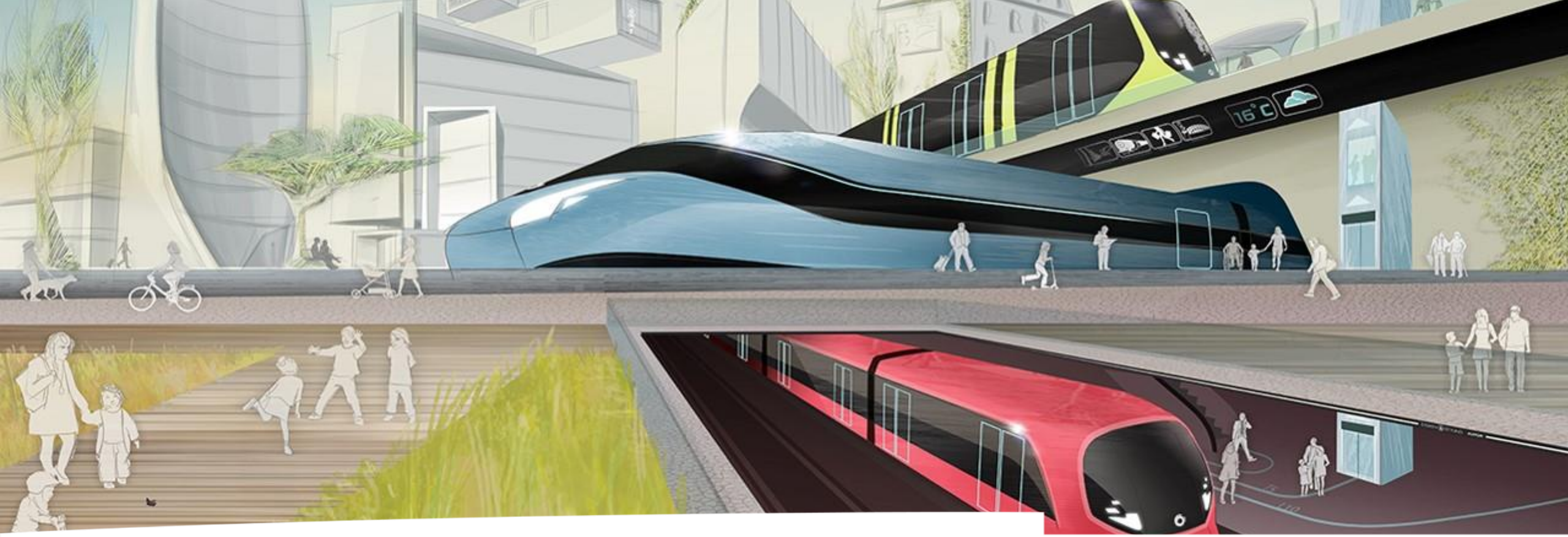

L’année en images

Henri POUPART-LAFARGE – Président-Directeur Général

ALSTOM
Designing fluidity

Performance boursière depuis un an

+ 60 % depuis un an (SBF 120 + 30 %)

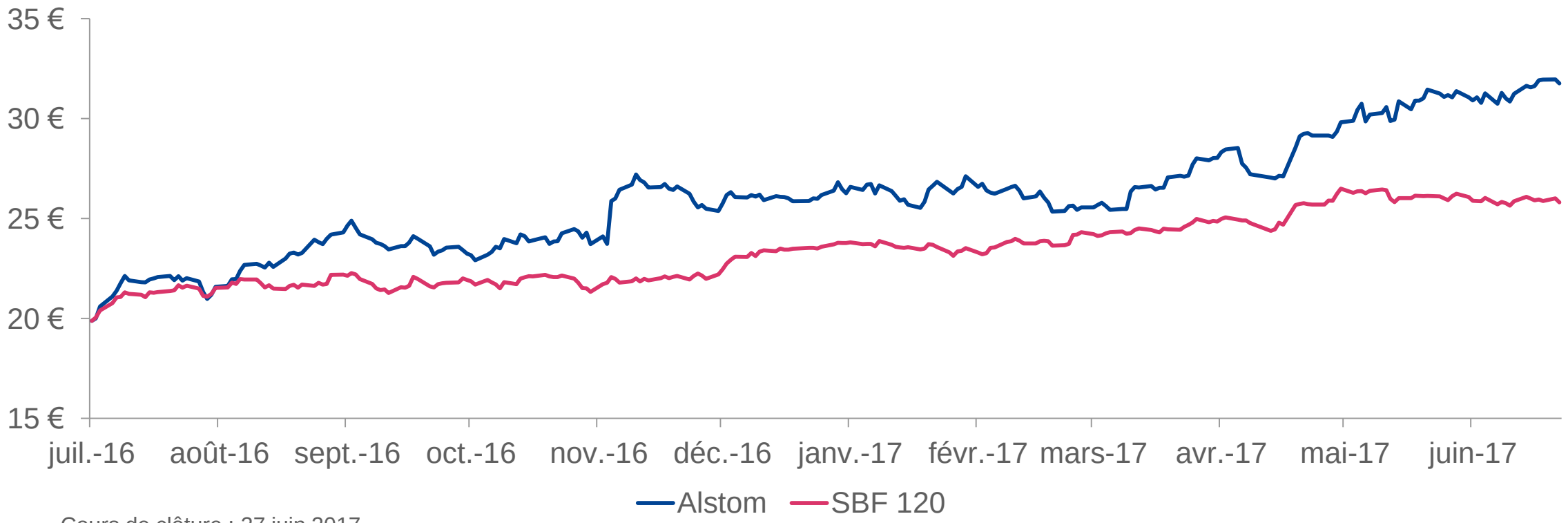

Cours de clôture : 27 juin 2017

Proposition de renouer avec la distribution d'un dividende à 0,25 euro par action

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Faits marquants de l’année 2016/17

- Une stratégie 2020 qui se traduit dans les résultats
- Un bilan comptable solide
- Objectifs 2020 confirmés :
  - Un chiffre d’affaires en croissance organique de 5 % par an
  - Une marge d’exploitation ajustée qui devrait atteindre environ 7 %
  - Une conversion d’environ 100 % du résultat net en cash-flow libre

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

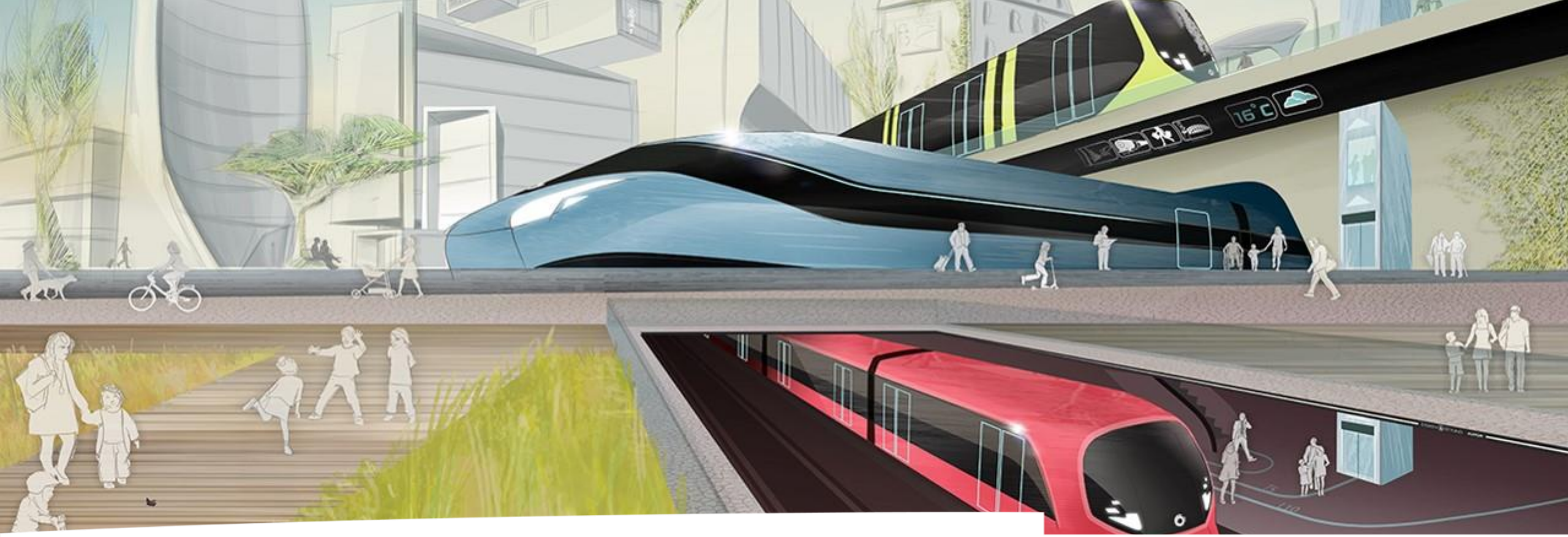

Une stratégie 2020 qui se traduit dans les résultats

Henri POUPART-LAFARGE – Président-Directeur Général

ALSTOM
Designing fluidity

La stratégie d'Alstom pour 2020

NOS **VALEURS**

ESPRIT D'ÉQUIPE, CONFIANCE & SENS DE L'ACTION
ÉTHIQUE & CONFORMITÉ

NOTRE **STRATEGIE**

1. UNE ORGANISATION ORIENTÉE CLIENT
2. UNE GAMME COMPLÈTE DE SOLUTIONS
3. L'INNOVATION CRÉATRICE DE VALEUR
4. L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET ENVIRONNEMENTALE
5. UNE CULTURE FONDÉE SUR LA DIVERSITÉ ET L'ENTREPRENEURIAT

CROISSANCE ORGANIQUE STIMULÉE PAR DES **ACQUISITIONS SÉLECTIVES**

NOTRE **VISION**

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES SOLUTIONS DE TRANSPORT

NOTRE **POSITIONNEMENT DE MARQUE**

CONCEVOIR LA FLUIDITE

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une organisation orientée client

Performance commerciale

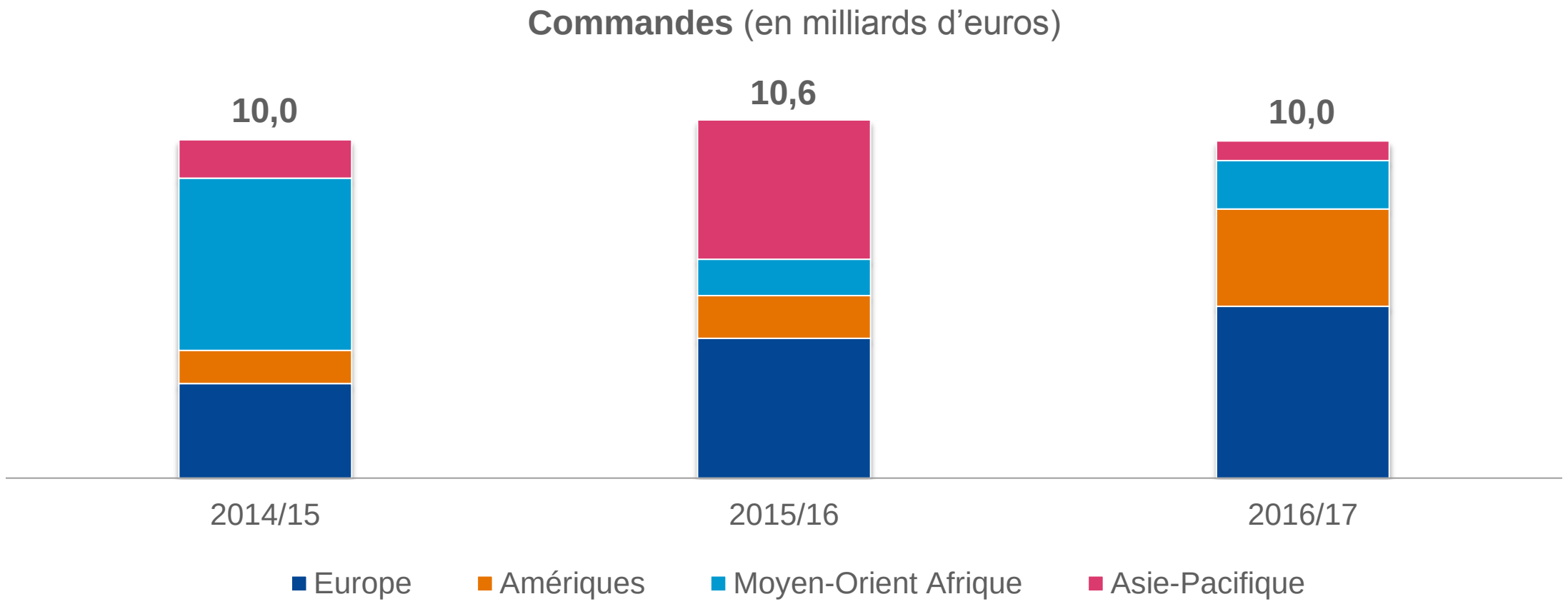

10 milliards d'euros de commandes pour la troisième année consécutive

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une organisation orientée client

Croissance du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)

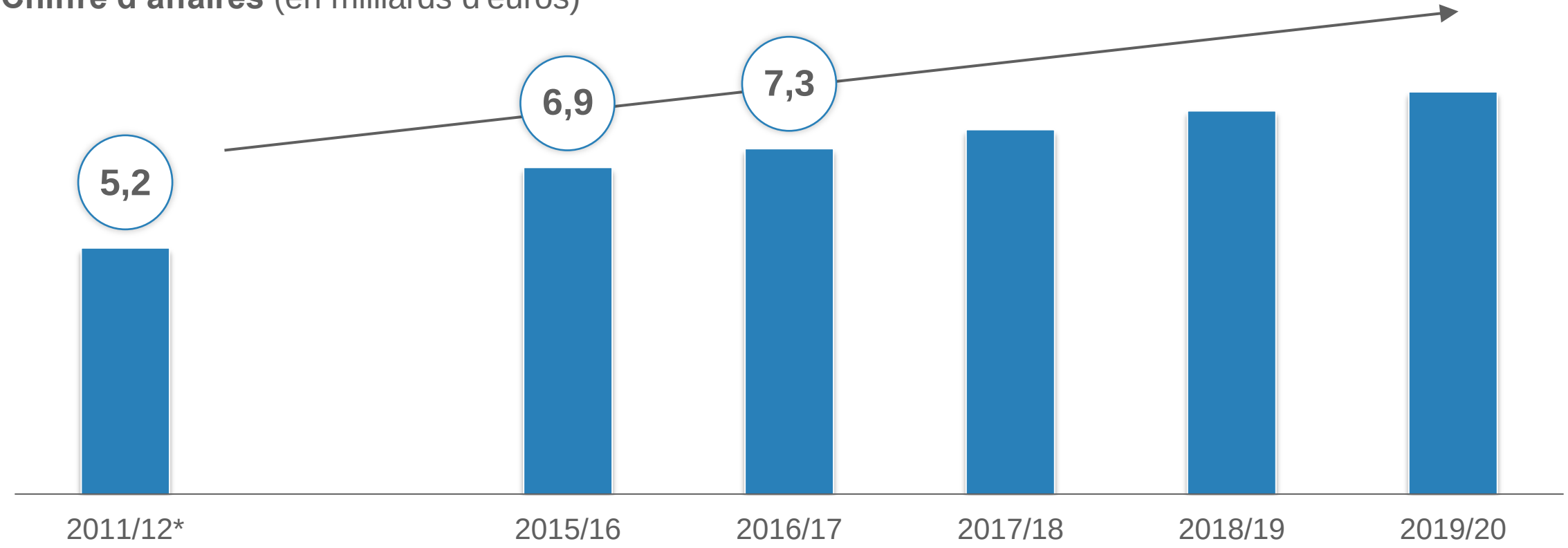

* Chiffre d'affaires du secteur Transport (avant application de l'IFRS 11)

+ 40 % de chiffre d'affaires sur 5 ans

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une organisation orientée client

Principales commandes en 2016/17 et classement 2016 par région

EUROPE #2

Royaume-Uni : maintenance des trains

France : renouvellement des RER, 15 TGVs, 30 TET, MP14 à Paris, métro et signalisation pour Lyon, etc.

Italie : Pendolino et maintenance pour NTV, trains régionaux pour Trenitalia

Pays-Bas : trains régionaux

Allemagne : trains régionaux

AMÉRIQUES #1

Canada : maintenance de la LRV d'Ottawa

États-Unis : trains à grande vitesse et services pour Amtrak

Pérou : nouvelles rames de métro pour la Ligne 1 de Lima

MOYEN-ORIENT & AFRIQUE #2

EAU : système de métro de Dubaï 2020

Égypte : signalisation et infrastructure pour le métro du Caire

ASIE-PACIFIQUE #2

Australie : trains de banlieue

Positions de leader sur tous les continents

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une organisation orientée client

RER en région parisienne

- Conception et construction de 255 nouvelles rames à deux niveaux
- Première commande ferme de 71 trains d'une valeur de 780 millions d'euros pour Alstom
- Consortium Alstom-Bombardier (70 % / 30 %)
- Livraison et mise en service commercial des premiers trains prévues pour 2021

X'Trapolis Cityduplex

Plus grand appel d'offres géré par la SNCF en France et remporté par Alstom

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une organisation orientée client

Des investissements soutenus

Afrique du Sud : construction de site en cours

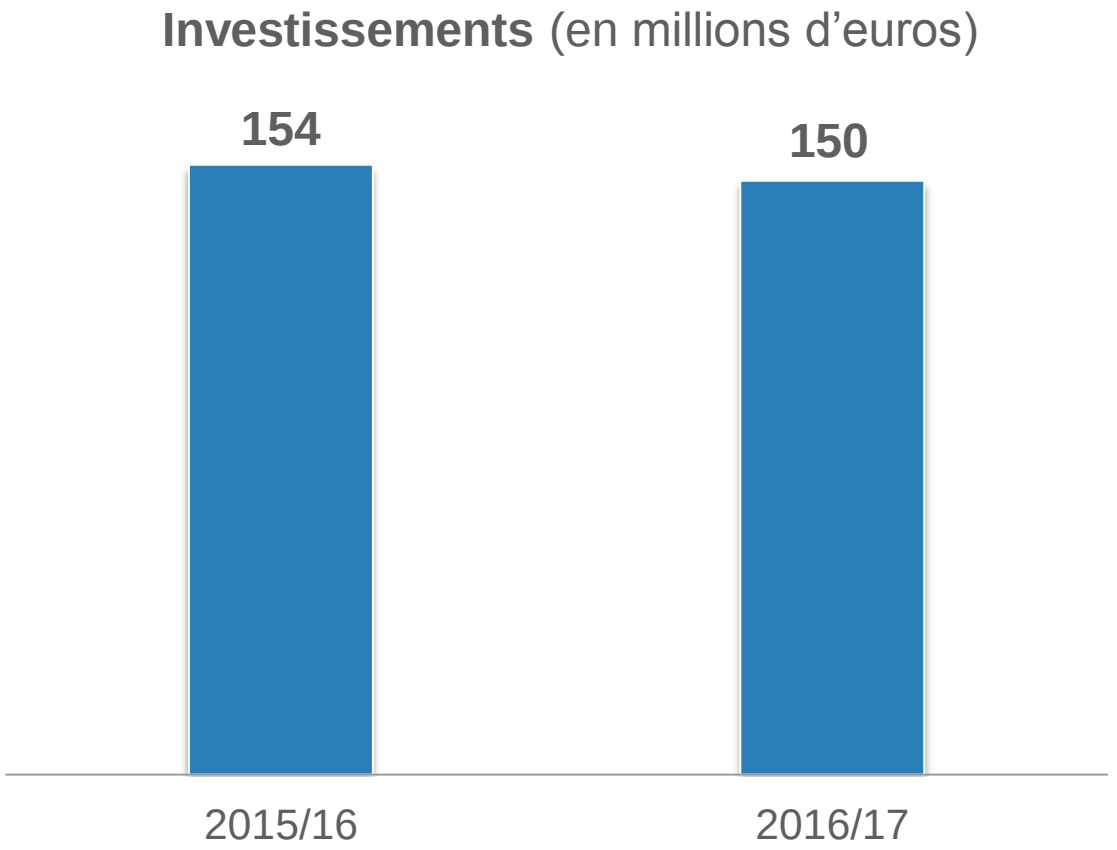

Nouveaux sites pour répondre à la demande croissante des clients d'une présence locale

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une gamme complète de solutions

Croissance du chiffre d'affaires par produit

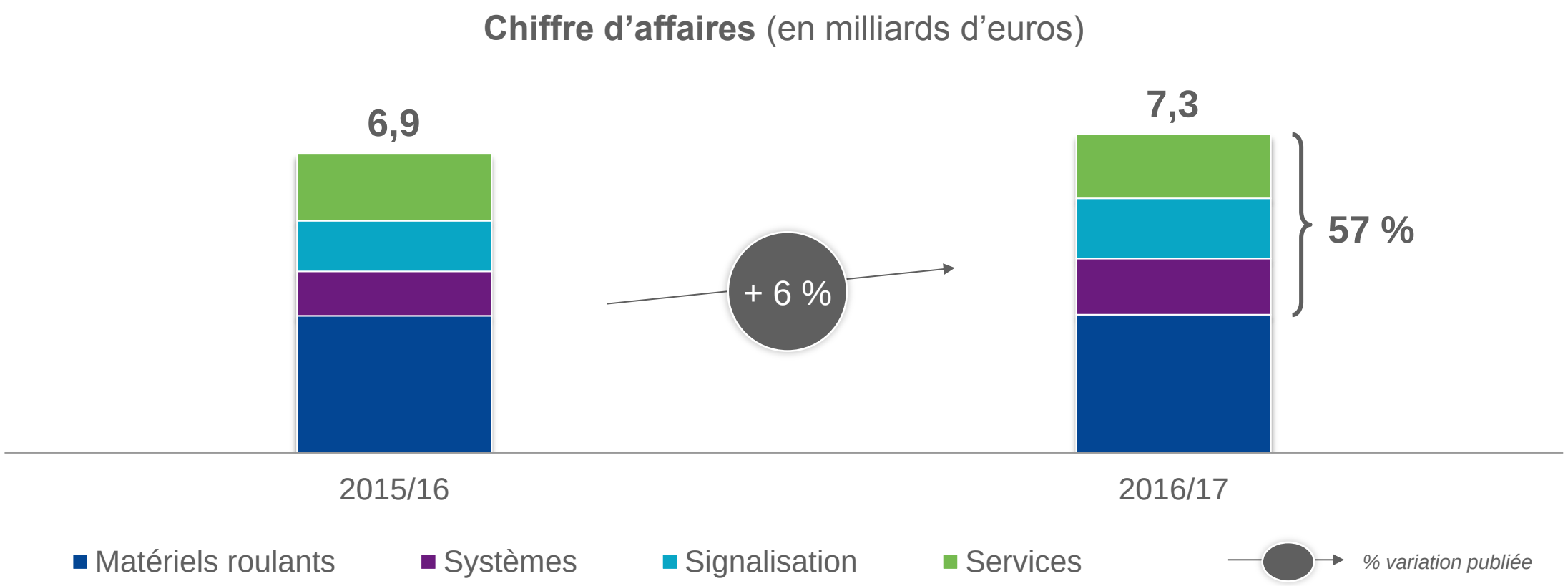

57 % du chiffre d'affaires dans le domaine de la signalisation, des systèmes et des services

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Une gamme complète de solutions

Extension du réseau de métro de Dubaï

- Système comprenant 50 rames Metropolis
- Alstom, leader du consortium ExpoLink
- Le nouvel itinéraire prévoit une extension de 15 km et dessert l'Expo 2020

Un projet de métro totalement intégré pour Alstom, avec un délai non négociable

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’innovation créatrice de valeur

R&D

Montant de R&D (en millions d’euros)

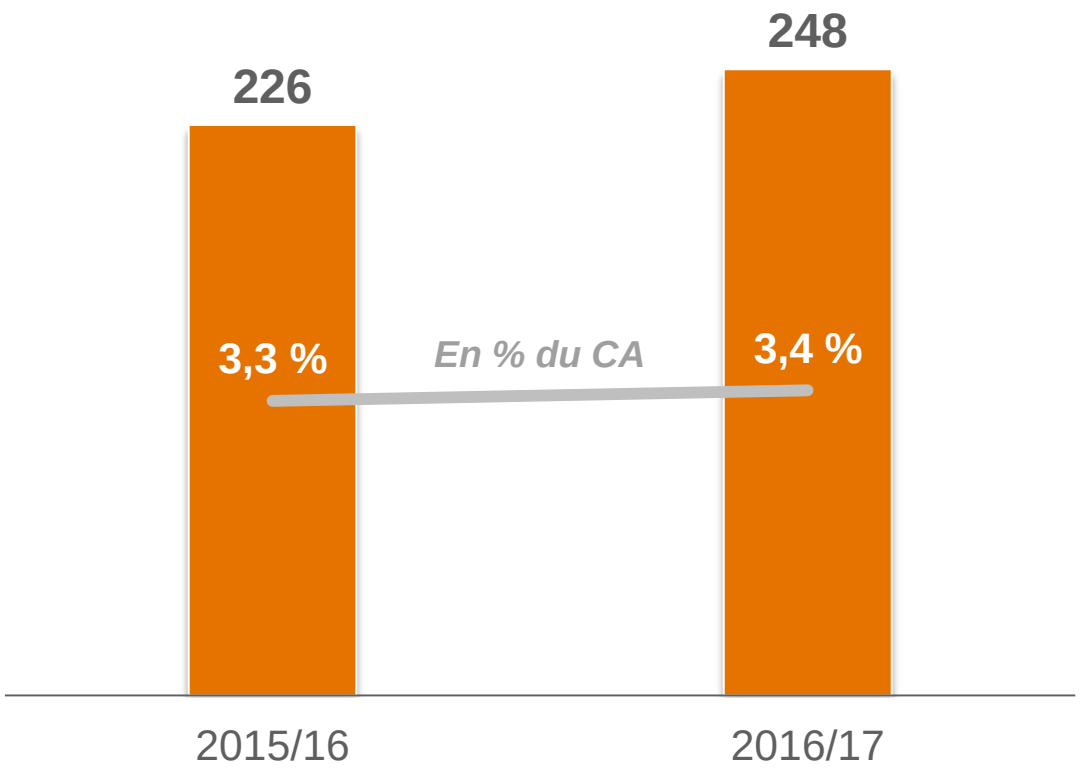

Principaux programmes de R&D

- Renouvellement des gammes de matériel roulant
- Programmes de signalisation
- Maintenance prédictive

La nouvelle génération de trains régionaux Coradia

Investissements R&D soutenus à 3,4 % du chiffre d’affaires

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’innovation créatrice de valeur

Contrat de trains à grande vitesse avec Amtrak - États-Unis

- **28 trains Avelia Liberty**, nouvelle génération de trains à très grande vitesse d’Alstom
- **Contrat de 1,8 milliard d’euros** : démarrage des livraisons prévu en 2021

Avelia Liberty pour Amtrak (États-Unis)

Une nouvelle génération de trains caractérisés par leur très haut niveau d’innovation à la fois pour les voyageurs et les opérateurs

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’innovation créatrice de valeur

Lancements de produits récents

- **Coradia iLint**, train à hydrogène, avec une première mise en circulation réussie à 80 km/h

Coradia iLint (Allemagne)

- **Aptis**, une nouvelle expérience de mobilité 100 % électrique

Aptis (France)

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’excellence opérationnelle

Une performance opérationnelle soutenue

Résultat d’exploitation ajusté
(en millions d’euros)

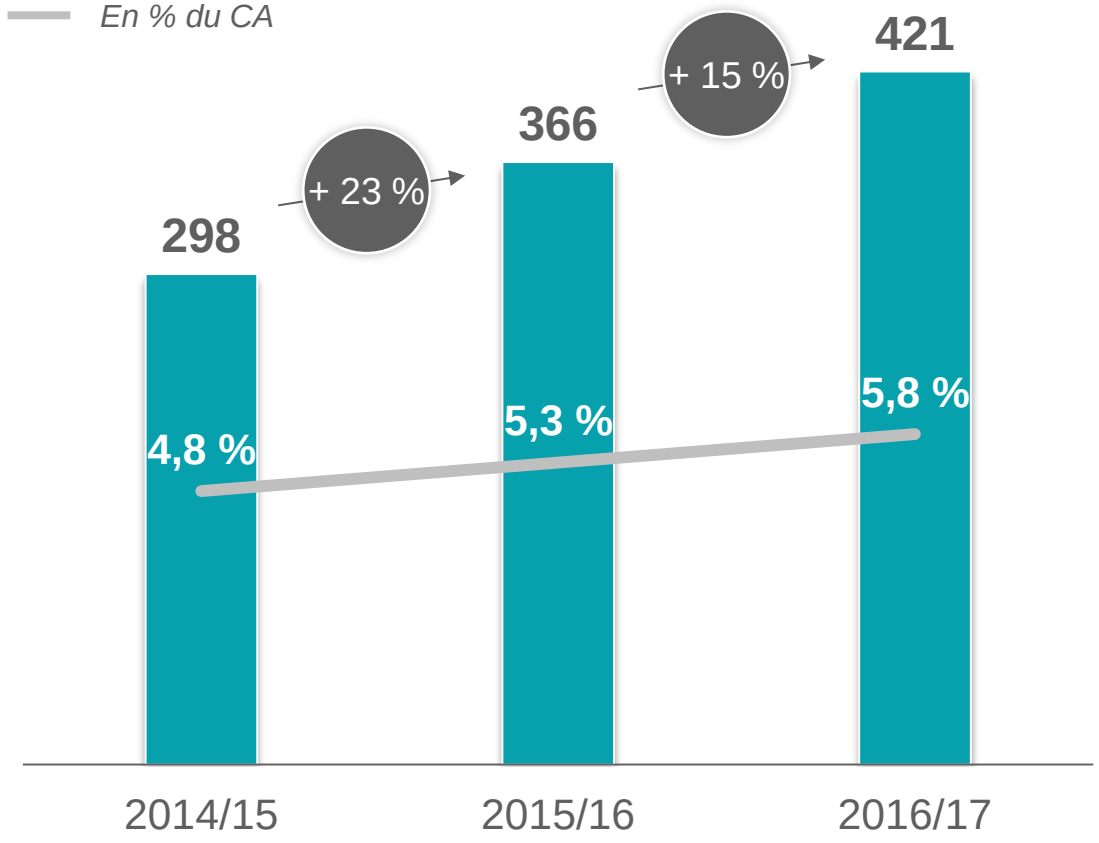

- Augmentation des volumes
- Amélioration du mix produit
- Actions en cours pour l’excellence opérationnelle

% variation publiée

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’excellence opérationnelle

Une solide exécution de projets

- **Projet eLoco**
  INDE
  - Premiers designs soumis au client en février 2017

- **Projet PRASA**
  AFRIQUE DU SUD
  - 18 trains livrés depuis le Brésil
  - 13 trains en service

- **Projet Riyad**
  ARABIE SAOUDITE
  - Premier train livré depuis Katowice, Pologne, en février 2017 (dans les délais impartis)

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

L’excellence environnementale

En voie d’atteindre les objectifs 2020

Amélioration de notre empreinte environnementale

- Continuer nos efforts en termes d’économies d’énergie, de gestion des déchets et de CO_2
- ISO 14001 pour toutes les unités opérationnelles de plus de 200 personnes
- Objectif 2020 : réduction de 10 % de l’intensité énergétique – **statut en 2016 : 9 % de réduction comparé à 2014**

Amélioration de la consommation d’énergie des solutions

- Dimensionnement et mesure de la consommation d’énergie améliorés
- Objectif 2020 : réduction de 20 % de la consommation d’énergie – **statut en 2016 : 11 % de réduction comparé à 2014**

Sécurité au travail

ZERO DEVIATIONS IN HIGH RISK ACTIVITIES

- Plan Zéro Déviation d’Alstom
- Zéro accident grave dans les activités à haut risque
- Objectif 2020 : taux de fréquence des blessures professionnelles (employés et prestataires) à 1 – **statut : 1,4 en 2016/17**

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

ALSTOM

Une culture fondée sur la diversité et l'entrepreneuriat

- **32 800 collaborateurs dans le monde**
- **Diversité** visée en termes de genre, génération, nationalité, origines sociales et culturelles :
  → **25 %** de femmes occupant des postes de management et qualifiés d'ici 2020
  Nous sommes à 20 % en 2016/17

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

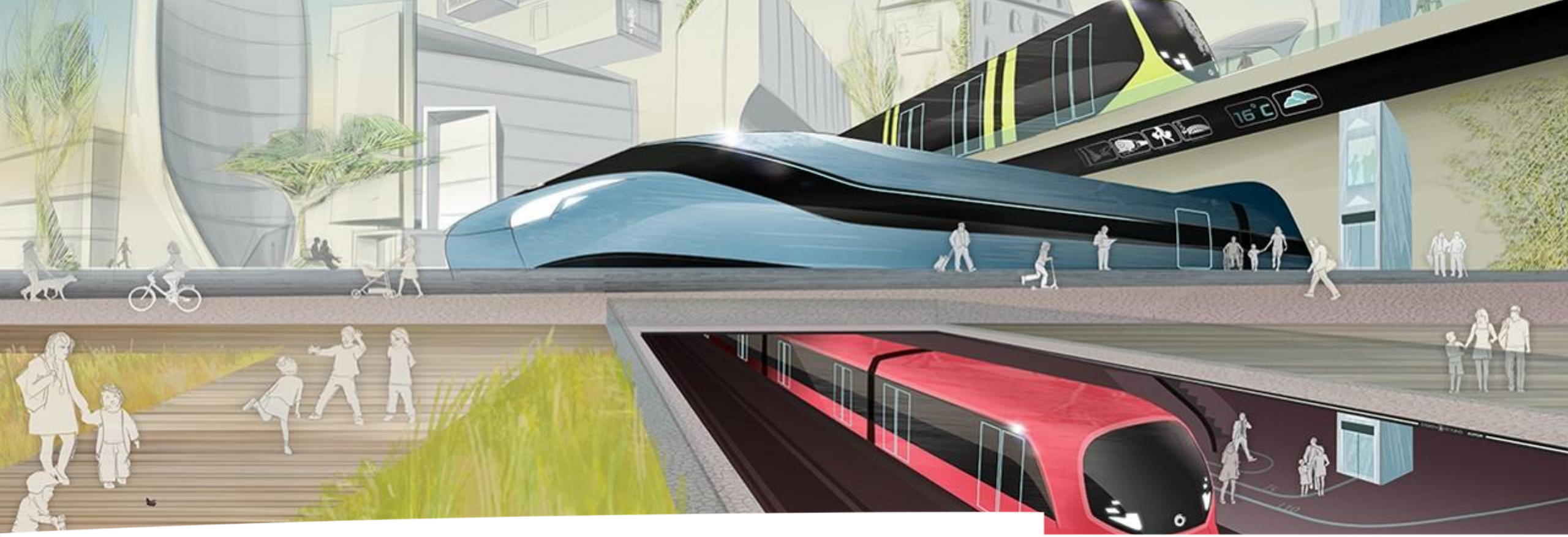

Résultats financiers 2016/17

Marie-José DONSION – Directrice Financière

ALSTOM
Designing fluidity

Compte de résultat

En millions d'euros	2015/16	**2016/17**	*% variation publiée*	*% variation organique*
Chiffre d'affaires	6 881	**7 306**	*6 %*	*5 %*
Résultat d'exploitation ajusté	366	**421**	*15 %*	
Marge d'exploitation ajustée	5,3 %	**5,8 %**		
Charges de restructuration	(138)	(6)		
Autres charges	(454)	(57)		
Résultat d'exploitation	(226)	358		
Résultat financier	(275)	(127)		
Impôts sur les bénéfices	(597)	(76)		
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	30	82		
Intérêts minoritaires des activités poursuivies	(15)	(14)		
Résultat net – activités non poursuivies*	4 084	66		
Résultat net – Part du Groupe	3 001	**289**		

*part du Groupe

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Un bilan solide

Cash-flow libre
(en millions d'euros)

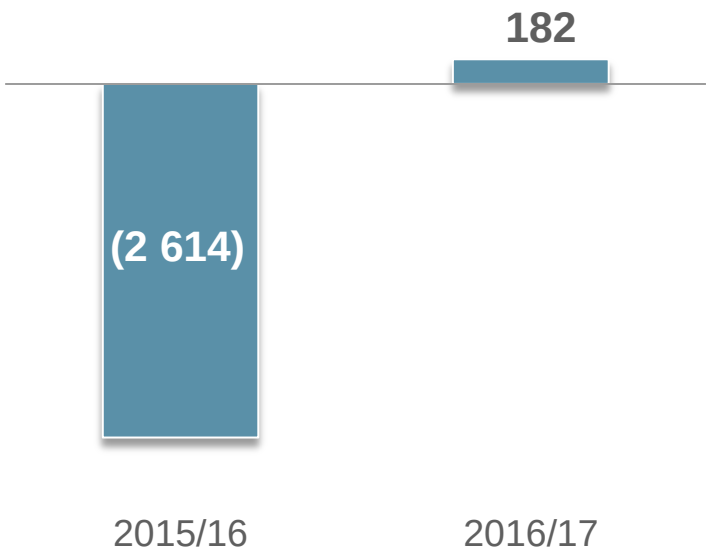

Trésorerie/(dette) nette
(en millions d'euros)

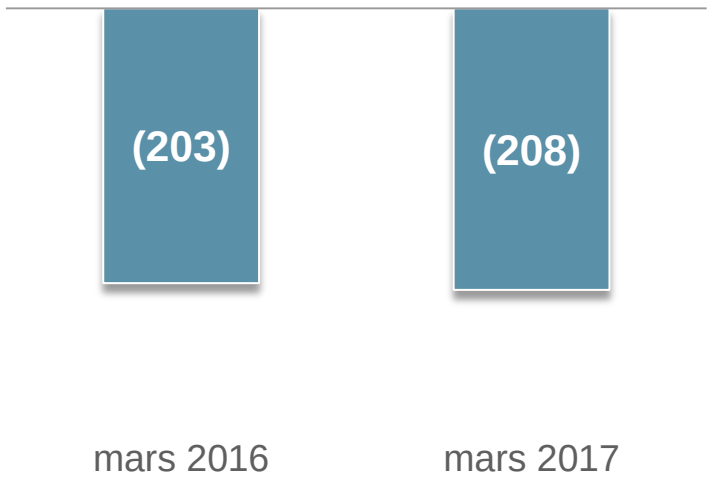

Capitaux propres
(en milliards d'euros)

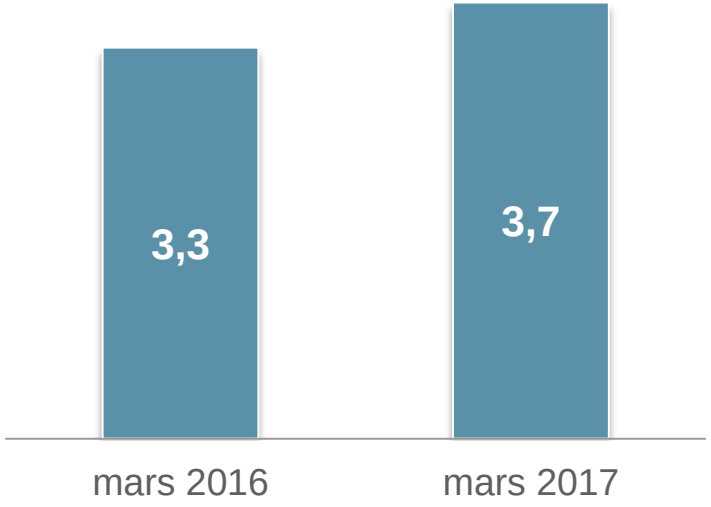

- Cash-flow libre positif de 182 millions d'euros
  - Impacts du programme Cash Focus
  - Plusieurs importantes avances à la commande
  - Phasage des investissements de transformation
- Une dette nette stable
- Des capitaux propres en hausse

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

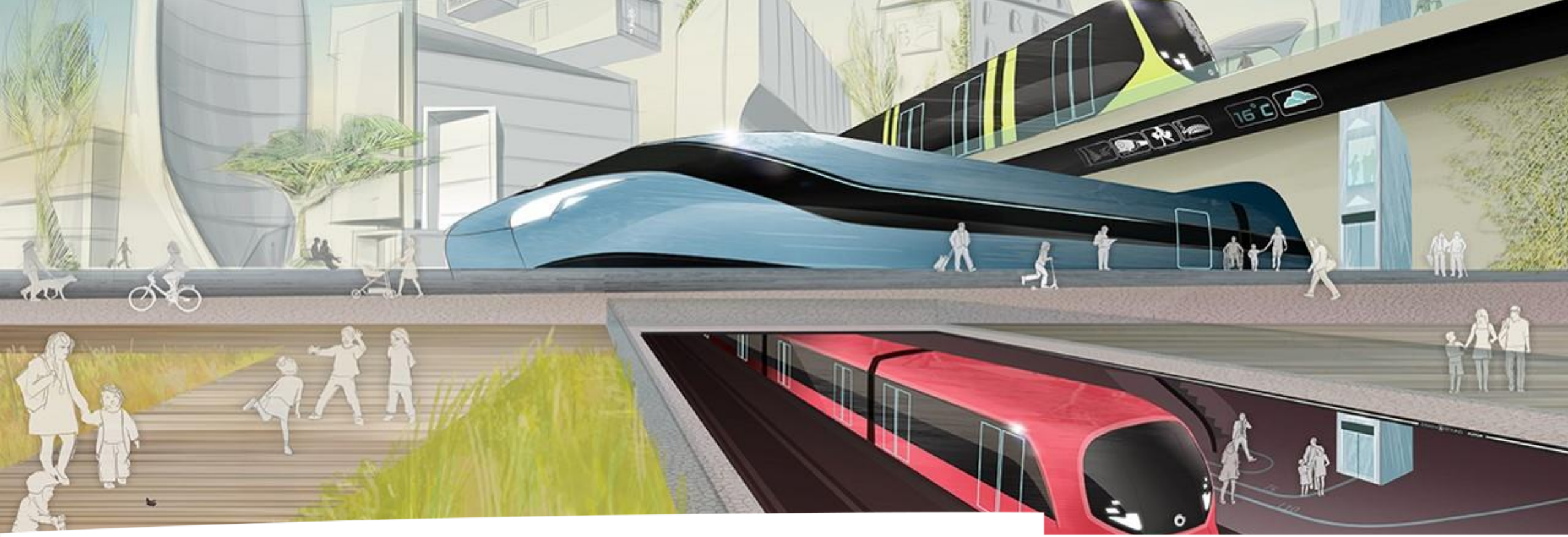

Des innovations intelligentes pour une mobilité plus intelligente

Pascal CLERE – Vice-Président Senior - Alstom Digital Mobility

ALSTOM
Designing fluidity

La vision d’Alstom pour une mobilité intelligente

La mobilité intelligente par Alstom : fluide, efficace et attractive

Les voyageurs ont de nouvelles aspirations

Un trajet **100 % connecté**

Des **correspondances facilitées**

Plus de **confort**
et une meilleure **accessibilité**

Acteurs de leur voyage

Fluidifier le parcours des voyageurs

ALSTOM

Les autorités des transports ont de nouvelles exigences

Un système de transport **plus écologique**

Plus de **capacité** et plus d'**options de mobilité** là où c'est nécessaire

Une **disponibilité** et une **ponctualité** maximales

Un **coût d'exploitation** faible

Un système de transport **cybersécurisé**

Vers un système de transport plus efficace

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les voyageurs : Des solutions pour le premier et le dernier km

EZ10, la toute dernière navette d'EasyMile

Jusqu'à **12 personnes** par navette

Déjà sur **50 sites** dans **14 pays**

Les navettes **EasyMile** seront intégrées aux offres systèmes d'Alstom

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les voyageurs : De nouvelles expériences de mobilité

Un intérieur **très lumineux** et une **vue à 360°**

Un **plancher bas intégral**
pour une plus grande accessibilité

Conçu dès le départ pour la **mobilité électrique**

Aptis : un design innovant inspiré du tramway pour améliorer l'expérience voyageur, 100 % électrique

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les voyageurs : Restez connectés tout au long du trajet

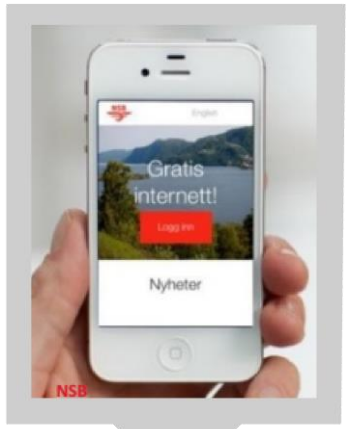

Nomad Digital
smarter trains, connected passengers

Connectivité et Wi-Fi en permanence

Une solution d'**info-divertissement et Wi-Fi** intégrée unique

Premier streaming en direct au monde pour un train de banlieue

Alstom, leader mondial de la connectivité embarquée

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les opérateurs : Mieux gérer les opérations multimodales

Le **chef d'orchestre** de tous les modes de transport publics de la ville

Permettre aux opérateurs de **proposer rapidement d'autres solutions de mobilité**

Analyse de **données prédictive** et d'**optimisation opérationnelle**

Mastria: pour une ville plus intelligente

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les opérateurs :
Plus de ponctualité et de flexibilité grâce à des solutions autonomes

Conduite automatique (ATO) :
Aujourd'hui sur le métro
et partiellement sur les grandes lignes

Vers l'autonomie sur tous les matériels roulants pour plus de **ponctualité**
et de **flexibilité**

Alstom, leader mondial
des trains autonomes à horizon 2020

ALSTOM

La mobilité intelligente pour les opérateurs : Une maintenance prédictive grâce à la science des données

HealthHub offre un système intégré d'**aide à la prise de décision** pour les trains, la signalisation et l'infrastructure

Des méthodes de Pronostics et Gestion de l'état de santé (PHM) permettent de **maximiser la disponibilité du système**

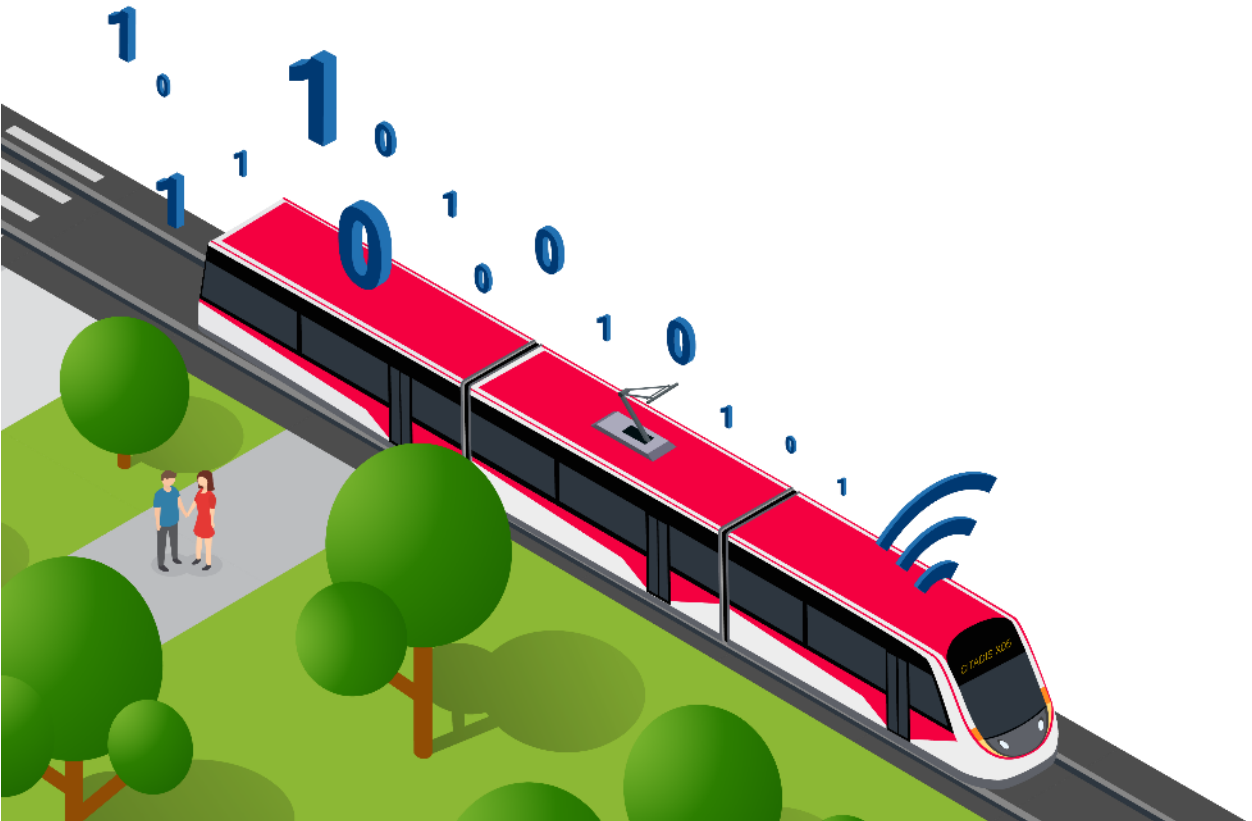

Jusqu'à **20 %** de réduction du coût de la maintenance

La solution **HealthHub** d'Alstom en service ou commandée pour plus de 40 projets

ALSTOM

La mobilité connectée pour les opérateurs : La Cybersécurité à tous les niveaux

Les données sur la mobilité peuvent être **exposées aux cyberattaques**

La cybersécurité, **intégrée à tous les processus et plateformes**

Alstom et **Airbus** ont signé un Protocole d'accord sur la cybersécurité, en vue d'un échange de connaissances

Alstom, partenaire privilégié des opérateurs pour les **solutions de Cybersécurité**

ALSTOM

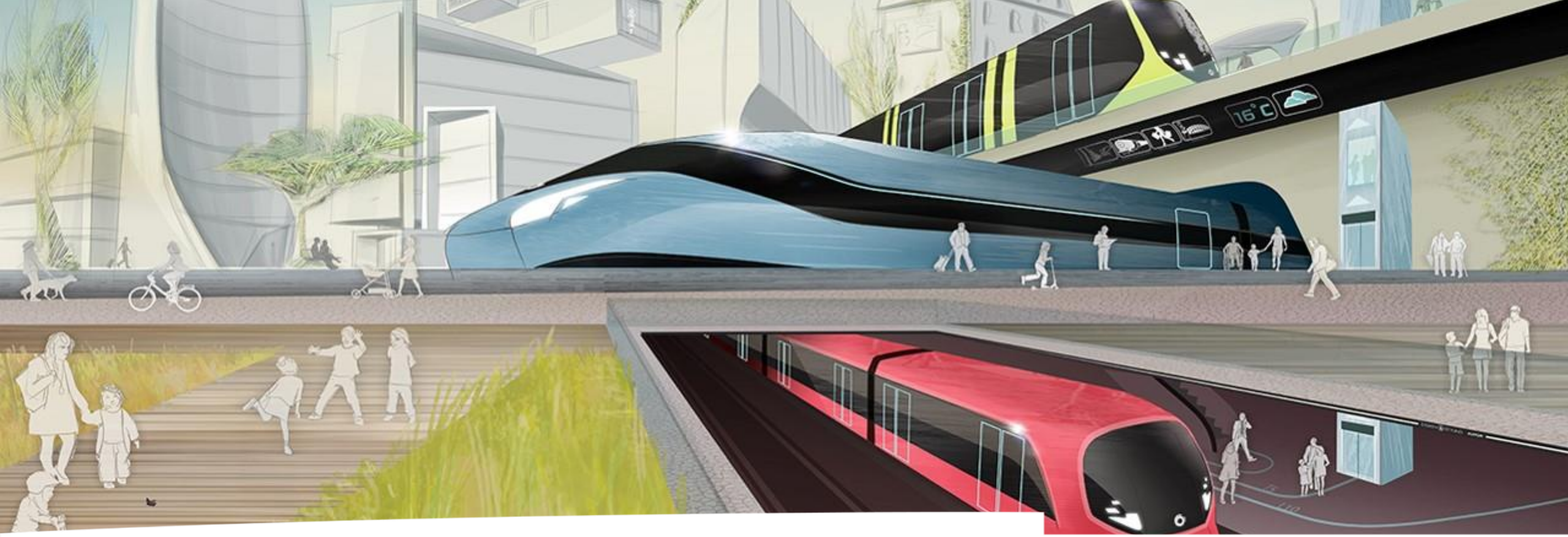

Gouvernance

Henri POUPART-LAFARGE – Président-Directeur Général

ALSTOM
Designing fluidity

Conseil d’administration

Un conseil diversifié

14 administrateurs à l’issue de l’Assemblée Générale*

- 7 administrateurs indépendants (50 %)
- 5 administrateurs de nationalité étrangère (36 %)
- 6 femmes (43 %)

*Sous réserve de la ratification de la cooptation de Yann Delabrière et de Sylvie Kandé de Beaupuy et de la nomination de Françoise Colpron

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Conseil d’administration

Activité en 2016/17

- Examen de la situation financière du Groupe et des risques, approbation des comptes annuels et semestriels
- Revue de la stratégie du Groupe et des activités
- Gouvernance (composition, évaluation du fonctionnement du Conseil d’administration)
- Politique de rémunération (dont fixation de celle du Président-Directeur Général)

Activités du Conseil d’administration en 2016/17

- 6 réunions
- Participation 92 %

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Conseil d'administration

Résolutions 5, 6 et 7

Mandats

- **Ratification de la cooptation de Mme Sylvie KANDE DE BEAUPUY**
  (administrateur indépendant, Présidente du Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable)

- **Ratification de la cooptation de M. Yann DELABRIERE**
  (administrateur indépendant, membre du Comité de nominations et de rémunération)

- **Nomination de Mme Françoise COLPRON**
  (administrateur indépendant)

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Comités du Conseil d'administration

3 Comités spécialisés présidés par des administrateurs indépendants :

Comité d'audit	Comité de nominations et de rémunération	Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable
Géraldine PICAUD	**Gérard HAUSER**	**Sylvie KANDE DE BEAUPUY**
Philippe MARIEN (représentant de Bouygues SA)	Candace BEINECKE	Bi Yong CHUNGUNCO
Sylvie RUCAR	Yann DELABRIERE*	Gérard HAUSER
	Klaus MANGOLD	
	Sylvie RUCAR	

* Sous réserve de la ratification de sa cooptation, Yann DELABRIERE sera président de Comité de nominations et de rémunération et administrateur référent en remplacement de Gérard HAUSER à l'issue de l'assemblée générale.

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

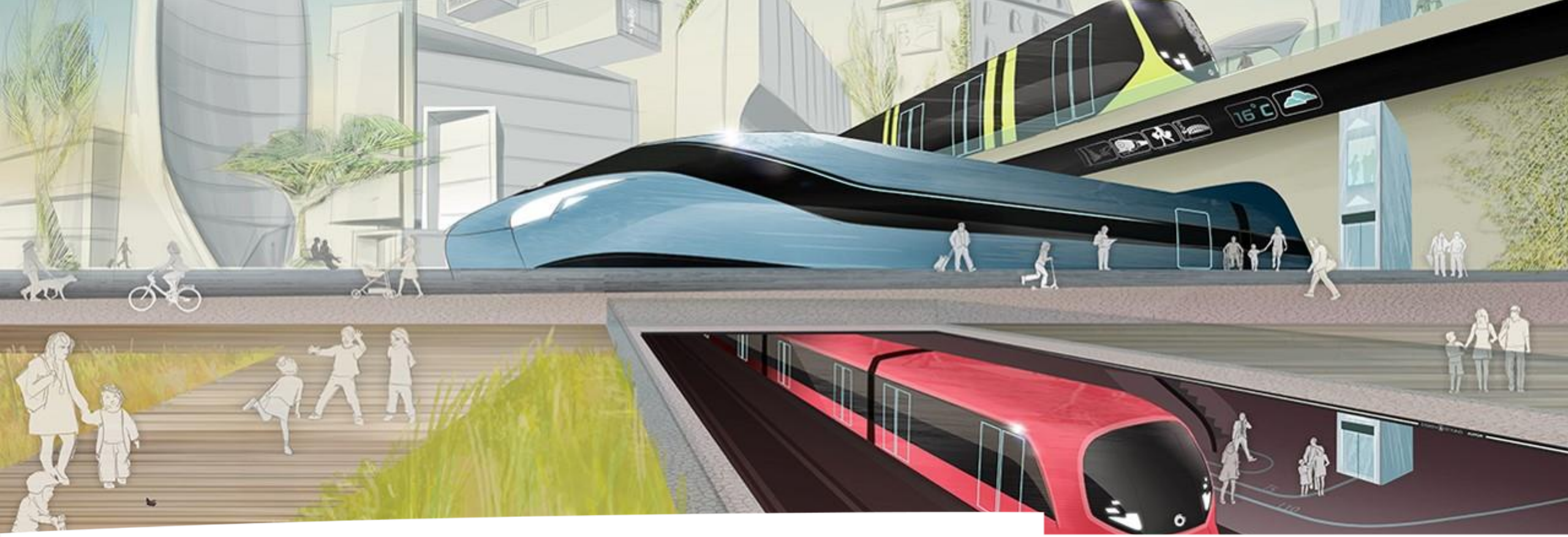

Gouvernance et rémunération

Gérard HAUSER – Administrateur référent
Président du Comité de nominations et de rémunération

ALSTOM
Designing fluidity

Administrateur référent

Activité en 2016/17

- Pilotage des réflexions sur la composition du Conseil d'administration et de ses Comités
- Pilotage de l'évaluation annuelle du Conseil d'administration
- Préparation des réunions du Conseil avec le Président-Directeur Général ; dialogue régulier avec les administrateurs

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Comité de nominations et de rémunération

Président : Gérard HAUSER

Attributions

Le Comité émet des recommandations, propositions et avis en matière de :

- Gouvernance :
  composition du Conseil et de ses comités ainsi que toutes questions de gouvernement d'entreprise
- Rémunération :
  éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et des membres du Comité Exécutif ainsi que la politique générale en matière de plans d'actionnariat du personnel

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Comité de nominations et de rémunération

Activité en 2016/17

- Identification de candidats aux fonctions d'administrateurs
- Evaluation du fonctionnement du Conseil et des Comités et revue des éléments de gouvernance
- Evolution du schéma de retraite supplémentaire de Henri POUPART-LAFARGE
- Plan d'intéressement à long terme « PSP 2017 » (actions gratuites sous conditions de performance)
- Plan de distribution d'actions gratuites à tous les salariés (« We are Alstom 2016 »)
- Eléments de rémunération du PDG et des membres du Comité Exécutif

Activité du Comité en 2016/17

- 5 réunions
- Participation 88 %
- 4 administrateurs indépendants sur 5 (80 %)

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux soumise à l'approbation des actionnaires (Loi Sapin II « ex Ante ») (1/2) – Résolution 8

Pendant le mandat

Eléments	Description
Rémunération fixe annuelle	Fixée pour plusieurs exercices Tenant compte des facteurs externes (politique d'autres groupes comparables) et internes (responsabilité, expérience…)
Rémunération variable	Cible à 100 % de la rémunération fixe, variation possible de 0 % à 170 %. • Objectifs quantitatifs pour une cible à 60 % • Objectifs qualitatifs pour une cible à 40 % Paiement soumis au vote des actionnaires à compter de l'exercice 2017/18
Rémunération en actions de performance	Attribution annuelle, conforme au Codes Afep-Medef et aux résolutions votées par l'Assemblée Générale Obligation de conservation de 50 % des attributions jusqu'à la fin du mandat dans la limite de 3 années de rémunération fixe
Avantages sociaux	Voiture de fonction, Assurance santé et prévoyance

Les détails de cette politique de rémunération sont présentés dans le Document de Référence 2016/17 (p160 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux soumise à l'approbation des actionnaires (Loi Sapin II « ex Ante ») (2/2) – Résolution 8

Après le mandat

Eléments	Description
Non concurrence	Pas de clause spécifique
Indemnité de départ	Selon la procédure des conventions réglementées Pour le PDG, convention réglementée approuvée lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2016
Retraite	Deux plans à cotisations définies (Article 83 et Article 82 du CGI) Un plan à prestations définies (Article 39, figé au 31/12/2016)
Actions de performance	Pas de possibilité de conservation des deux derniers plans encore sous conditions de performance

Les détails de cette politique de rémunération sont présentés dans le Document de Référence 2016/17 (p160 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2016/17 soumise à l'avis consultatif des actionnaires (1/3) − Résolution 9

Eléments	Montants	Description
Rémunération fixe annuelle	€ 750 000	Conformément à la décision du Conseil le 28 janvier 2016, pas d'évolution avant janvier 2018
Rémunération variable	€ 900 000	Cible à 100 % de la rémunération fixe, variation possible de 0 % à 170 % Evaluation sur l'exercice fiscal 2016/17 – 143,7 % • Objectifs quantitatifs évalués à 107,7 % pour une cible à 60 % • Objectifs qualitatifs évalués à 36 % pour une cible à 40 % Limitation volontaire à 120 %, soit € 900 000 pour un calcul théorique à € 1 077 750 (prolongée sur l'exercice 2017/18)
Avantages en nature	€ 3 947	Véhicule de fonction

Les détails de la rémunération due ou attribuée au Président – Directeur Général au cours de l'exercice 2016/17 sont présentés dans le Document de Référence 2016/17 (p163 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2016/17 soumise à l'avis consultatif des actionnaires (2/3) − Résolution 9

Eléments	Montants	Description
Actions de performance	45 000 actions (maximum possible selon les règles du plan)	Livraison soumise à conditions de performance sur une période de 3 ans : • 2 conditions internes (Cash Flow Libre et Marge sur résultat d'exploitation ajusté) • 1 condition externe (Total Shareholder Return) Livraison en mai 2020 – valeur IFRS 887 k€ Limitation volontaire à 36 000 actions
Indemnité de départ	Pas de versement	Conforme à la politique de rémunération Pas de modification depuis 2015/16 (convention réglementée)

Le détail des éléments de la rémunération due ou attribuée au Président – Directeur Général au cours de l'exercice 2016/17 sont présentés dans le Document de Référence (p160 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2016/17 soumise à l'avis consultatif des actionnaires (3/3) − Résolution 9

Eléments	Montants	Description
Retraite supplémentaire	€ 24 812	Retraite à cotisations définies : Article 83 : € 24 812 Article 82 : € 71 286 (provision – versement 09/2017) Retraite à prestations définies (Article 39) : • Plan gelé le 31/12/2016 • Condition de performance validée pour les droits acquis du 01/04 au 31/12/2016 • Retraite figée à € 174 000 / an (en € constants) • Montants des engagements cumulés : € 5 511 000 dont € 1 067 000 de taxes

Le détail des éléments de la rémunération due ou attribuée au Président – Directeur Général au cours de l'exercice 2016/17 sont présentés dans le Document de Référence (p160 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

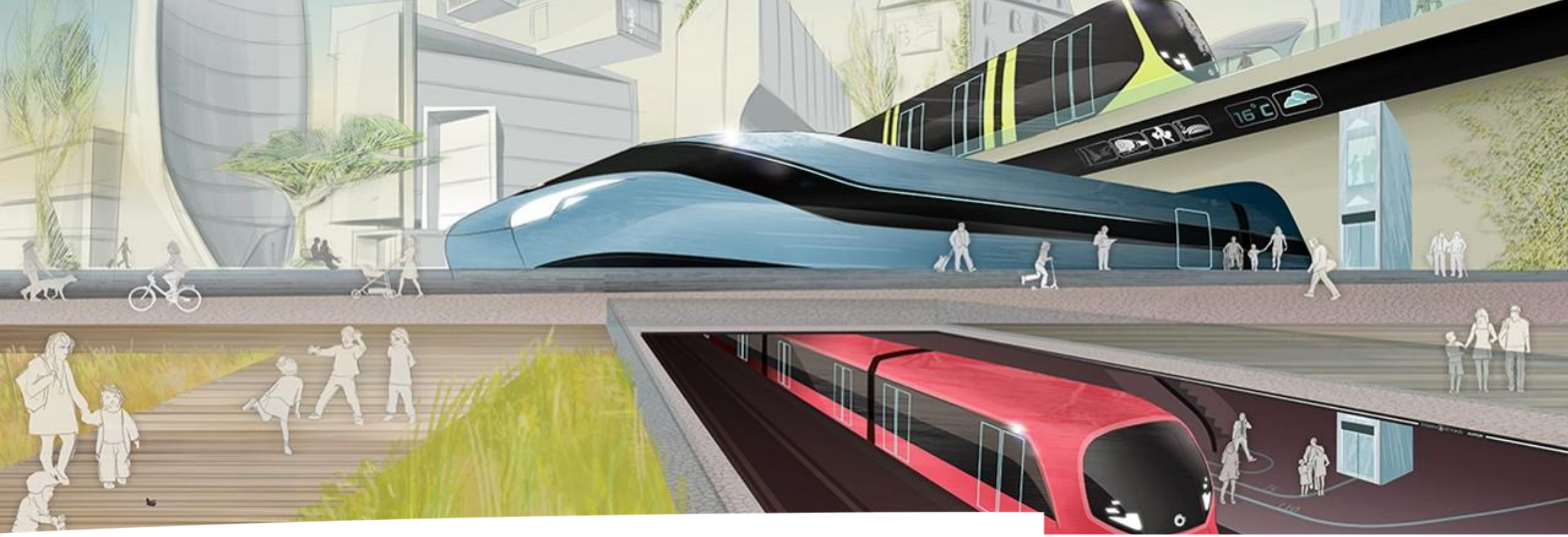

Audit

Géraldine PICAUD – Présidente du Comité d'audit

ALSTOM
Designing fluidity

Comité d'audit
Activité en 2016/17

Création en 1998
Présidente : Mme Géraldine PICAUD depuis 2016

- **Attributions et fonctionnement:**
  - Assistance auprès du Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables.
  - Le Comité d'audit est en charge d'assurer le suivi (i) du processus d'élaboration de l'information financière, (ii) de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, (iii) du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.
  - Participation aux réunions du directeur financier, du directeur de l'audit interne, du directeur juridique, du directeur du contrôle de gestion et des Commissaires aux comptes en fonction des sujets traités

Activité du Comité d'audit en 2016/17

- 5 réunions
- 100 % de participation
- Composition : 2 membres indépendants sur 3 (66,7 %)

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Comité d'audit

Activité en 2016/17

- Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 mars 2017 ainsi que les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2016
- Examen des traitements comptables des opérations complexes
- Examen des procédures de contrôle interne et des plans d'actions associés
- Revue de l'activité de l'audit interne et approbation du programme d'audit interne pour l'exercice suivant
- Revue du contrôle interne et des risques inhérents aux systèmes et technologies de l'information du Groupe
- Examen de l'exposition aux risques auxquels le Groupe est confronté (activités, exécution des contrats, risques juridiques, etc.) et des procédures de gestion des risques
- Revue de l'indépendance des Commissaires aux comptes

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

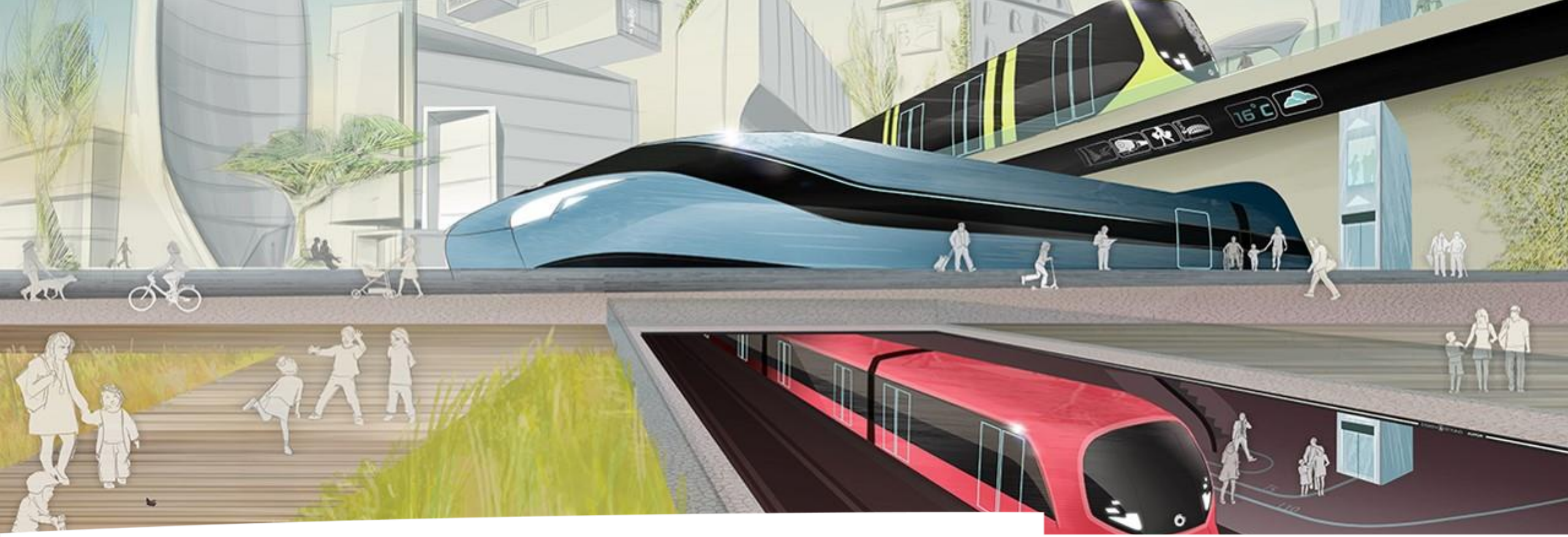

Éthique, conformité et développement durable

Sylvie KANDE DE BEAUPUY– Présidente du Comité pour l'éthique,
la conformité et le développement durable

ALSTOM
Designing fluidity

Comité pour l’éthique, la conformité et le développement durable

Création en 2010
Présidente : Sylvie KANDE DE BEAUPUY depuis 2017

Attributions

- Éthique et Conformité
  - Examen de la politique du Groupe et du code d’éthique
  - Revue de l’organisation et des procédures ; avis sur les plans d’actions
  - Examen des risques identifiés ; information sur les manquements éventuels et actions correctrices
- Développement durable
  - Examen de la politique du Groupe (environnement, ressources humaines, parties prenantes) ; évaluation des outils de suivi
  - Cartographie des risques, plans d’actions

Activité du Comité pour l’éthique, la conformité et le développement durable en 2016/17

- 3 réunions
- 100 % de présence
- Composition : 3 membres indépendants (100 %)
- Nomination de Sylvie KANDE DE BEAUPUY en janvier 2017, nomination de Gérard HAUSER en mars 2017

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Éthique et conformité au sein d'Alstom

Activité en 2016/17

- Renforcement du déploiement du programme de conformité
  - Revue et amélioration du Programme d'Intégrité d'Alstom
  - Revue approfondie des projets importants (Afrique du Sud, Inde)
  - Mise en œuvre des obligations de la loi « Sapin II »
- Formation et sensibilisation
  - Objectifs atteints pour le programme de formation E&C 2014-2016, nouvelle audience cible identifiée pour les deux ans à venir
  - Mise en place de formation spécifique pour les ambassadeurs E&C et de nouvelles formations en matière d'éthique
  - Déploiement réussi du nouveau programme de formation en droit de la concurrence
- Suivi des principaux événements
  - Deuxième rapport au département américain de la Justice dans le cadre des obligations au titre de l'accord conclu en décembre 2014 (Plea agreement)
  - Suivi des enquêtes et procédures en cours

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Développement durable
Activité en 2016/17

- Activités en matière de Responsabilité sociale et environnementale (RSE)
  - Évolution de l'organisation, de la politique et de la démarche
  - Évolution positive des indicateurs environnementaux suivis, mise en œuvre des objectifs du sommet des Nations unies sur le changement climatique, COP22
  - Bons résultats en matière de sécurité au travail
  - Revue du programme d'achats responsable : Railsponsible

- Suivi des relations avec les parties prenantes externes
  - Fondation Alstom
  - Évaluations externes de la politique Alstom – Indice de Développement Durable du Dow Jones

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

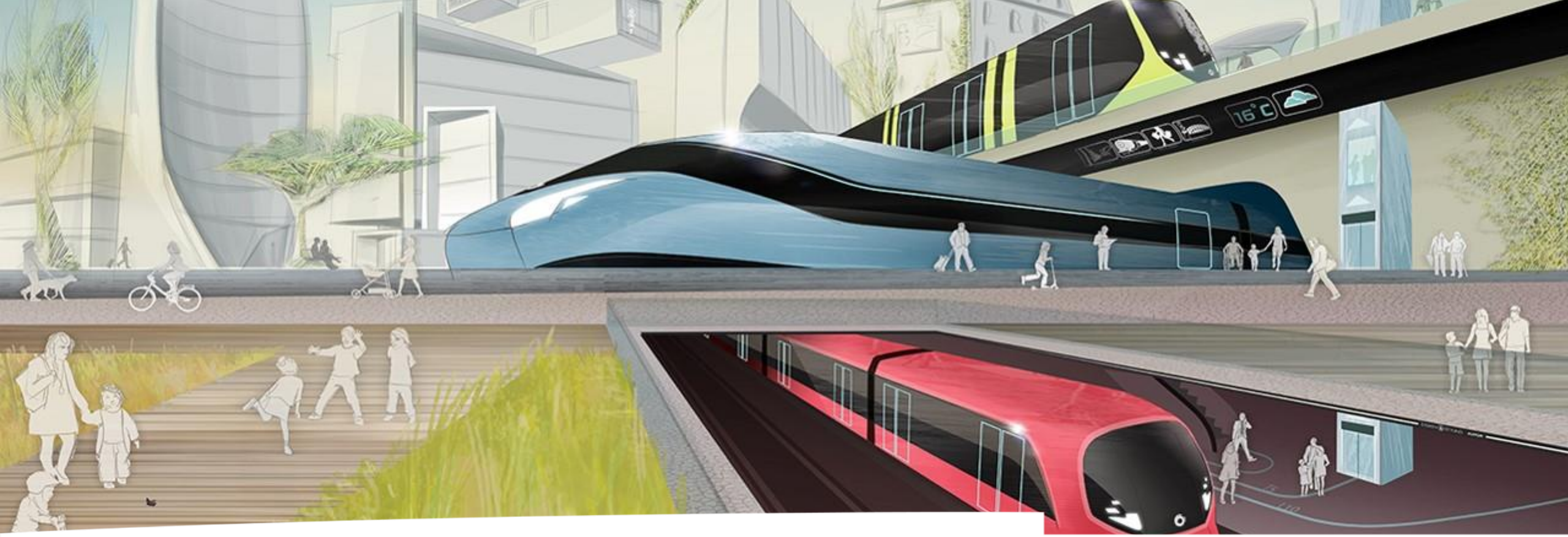

Rapport des commissaires aux comptes

Cédric HAASER – Mazars

ALSTOM
Designing fluidity

Assemblée Générale Mixte - Rapports des commissaires aux comptes

■ À titre ordinaire	Résolution	Document de Référence
• Rapport sur les comptes annuels	1	p. 114
• Rapport sur les comptes consolidés	2	p. 96
• Rapport sur les conventions et engagements réglementés	4	p. 116
• Rapport sur le rapport du Président relatif au contrôle interne	*N/A*	p. 182
• Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales	*N/A*	p. 247

■ À titre extraordinaire	Résolution	Avis de convocation
• Rapports sur la réduction du capital	10	p. 22
• Rapport sur l'émission de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un PEE	11	p. 23
• Rapport sur l'augmentation du capital réservée à une catégorie de bénéficiaires	12	p. 24

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

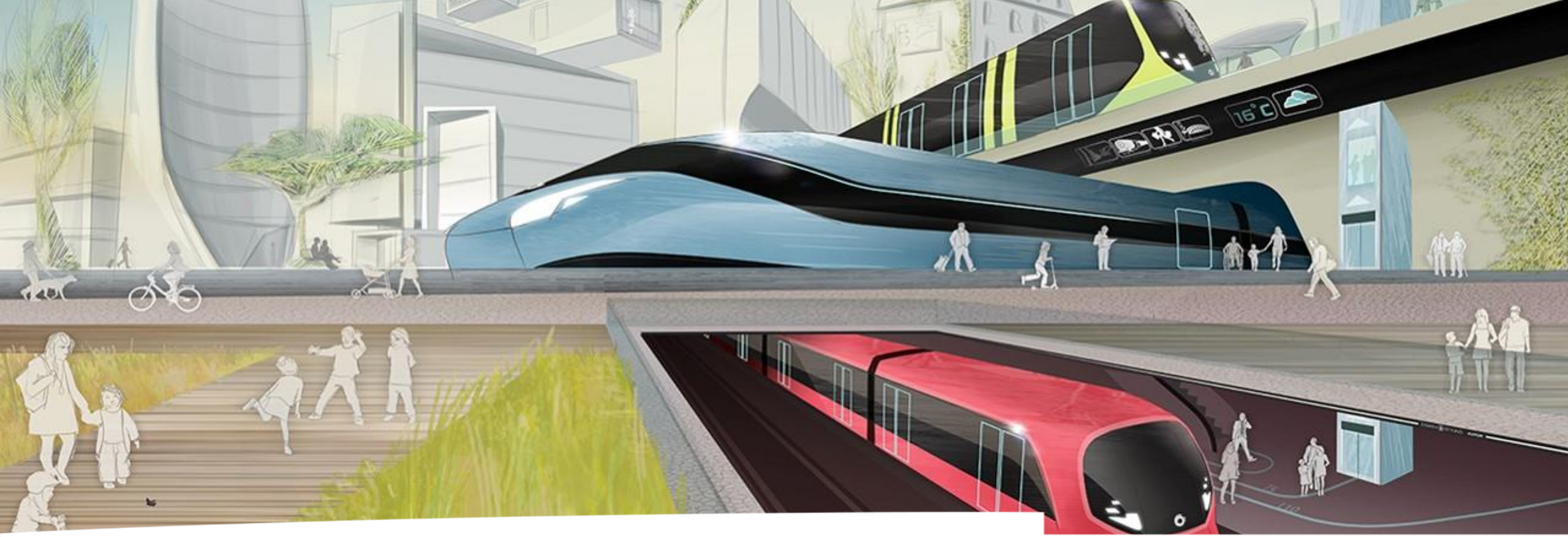

Échange avec les actionnaires

ALSTOM
Designing fluidity

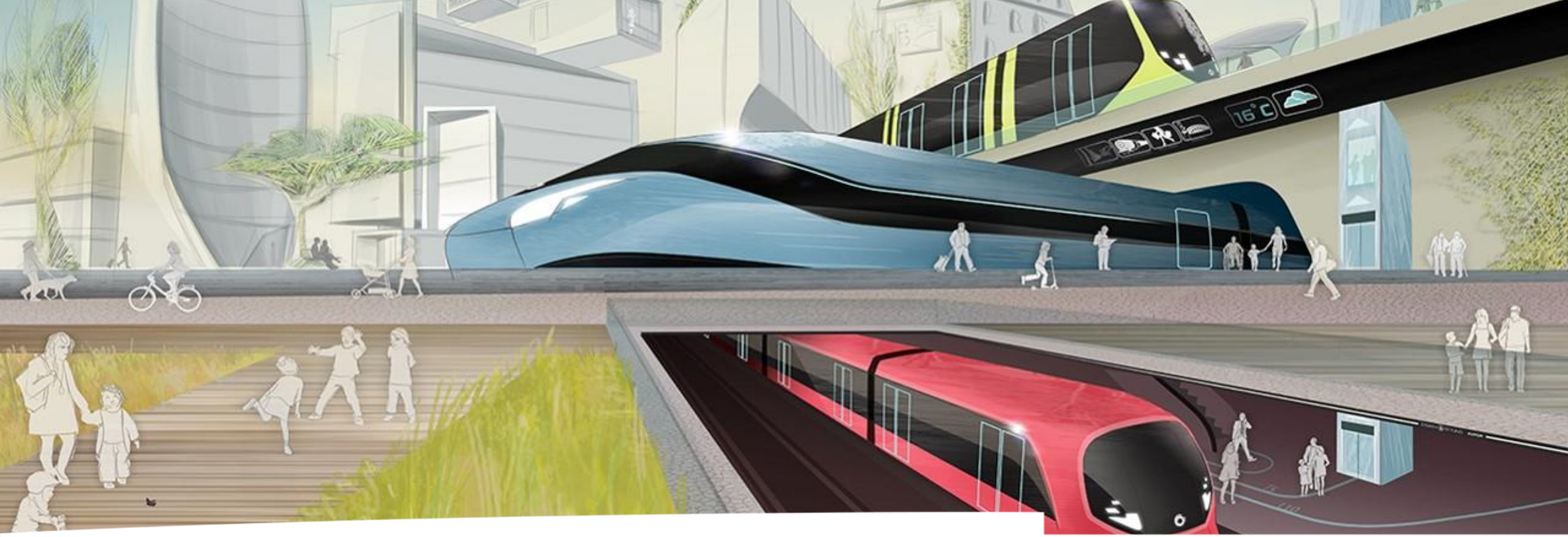

Vote des résolutions

Pierrick LE GOFF – Directeur Juridique

ALSTOM
Designing fluidity

Votre boîtier de vote est strictement personnel

Le nombre de voix, correspondant au nombre d'actions que vous détenez et/ou représentez, est affiché sur l'écran

TOUCHES À UTILISER

Les autres touches ne sont pas prises en compte

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

Votez dans les temps ...

Dès que la résolution s'inscrit sur l'écran, il est indiqué :

Le vote est ouvert !

Le temps de vote est figuré par un sablier électronique qui se remplit

Votre vote, pour être enregistré, doit intervenir avant la fin du compte à rebours

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

À l’issue du compte à rebours, il est indiqué sur l’écran :

Le scrutin est clos !

Traitement des votes en cours

Les résultats s’affichent à l’écran après quelques instants

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

En quittant l'Assemblée,
MERCI de rendre votre boîtier de vote

Tout boîtier non restitué sera facturé

Pendant le vote,
MERCI d'éteindre vos téléphones mobiles

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

1re résolution - À titre ordinaire

- Approbation des comptes sociaux et des opérations de l’exercice clos le 31 mars 2017

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

2è résolution - À titre ordinaire

- Approbation des comptes consolidés et des opérations de l’exercice clos le 31 mars 2017

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

3è résolution - À titre ordinaire

- Affectation de la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017 : € 22 714 010,67
  - En totalité à la réserve générale - réserve générale ramenée à € 3 788 801 432,32

- Proposition de distribution de dividende: € 54 927 957,50 (montant à ajuster en fonction du nombre de titres)
  - Soit €0,25 par action de € 7 de nominal, mis en paiement à compter du 11 juillet 2017

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

4è résolution - À titre ordinaire

- Approbation des conventions et des engagements réglementés

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

5è résolution - À titre ordinaire

- Ratification de la cooptation de Mme Sylvie Kandé de Beaupuy en qualité d’administrateur

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

6è résolution - À titre ordinaire

- Ratification de la cooptation de M. Yann Delabrière en qualité d'administrateur

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

7è résolution - À titre ordinaire

- Nomination de Mme Françoise Colpron en qualité d’administrateur

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

8è résolution - À titre ordinaire

- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à M. Henri Poupart-Lafarge, Président-Directeur Général, au titre de l'exercice 2017/18

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

9è résolution - À titre ordinaire

- Avis consultatif des actionnaires sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Henri Poupart-Lafarge au titre de l’exercice clos le 31 mars 2017

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

10è résolution - À titre ordinaire

- Autorisation à l’effet d’opérer sur les actions de la Société

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

11è résolution - À titre extraordinaire

- Réduction du capital social par annulation d’actions

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

12è résolution - À titre extraordinaire

- Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

13è résolution - À titre extraordinaire

- Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

14è résolution - À titre extraordinaire

- Pouvoir pour l’exécution des décisions de l’assemblée et pour les formalités

© ALSTOM SA, 2017. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre indicatif. Aucune assurance ni garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité, ni à leur application à un projet en particulier. Cela dépendra des circonstances techniques et commerciales. Les présentes informations sont fournies à titre d'information uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Toute reproduction, utilisation ou divulgation à des tiers sans autorisation écrite expresse est strictement interdite.

www.alstom.com

ALSTOM
Designing fluidity